

LIVRET DE FORMATION

NOM DE LA FORMATION
Parcours : L1 FSEG

FI	FA	FC	Formation anglophone
X		X	



2026 - 2027



Faculté de sciences économiques et de gestion (FSEG)
Campus Mail des Mèches – Place de la porte des Champs 94000 Créteil
<https://fseg.u-pec.fr>

CONTACTS

Responsables pédagogiques

Ronan KERNEUR co-Responsable
ronan.kerneur@u-pec.fr
Bureau N° 232 - 2^e étage

Zakia HIDOUCHE co-Responsable
zakia.hidouche@u-pec.fr
Bureau N° 232 - 2^e étage

Gestionnaire administratif et pédagogique

Julienne Aboula Essemneme
Bureau N° 07 - RDC
l1-ecogestion@u-pec.fr
Tél : 01 41 78 46 16

Formation continue
fc-fseg@u-pec.fr

SOMMAIRE

I. Présentation générale de la formation	
1. Objectifs : poursuite d'études et débouchés professionnels.....	P3
2. Modalités d'admission	P3
3. Durée et rythme de la formation.....	P4
4. Compétences visées.....	P4
5. Pédagogie.....	P5
II. Maquettes de la L1	P6
III. Calendrier de la Licence	P9
IV. Modalités de contrôle des connaissances	
1. Validation de la première année de licence.....	P10
2. Règles d'assiduité.....	P12
3. Organisation des QCU.....	P12
V. Équipe pédagogique	
1. Semestre 1	P15
2. Semestre 2	P16
3. Communication.....	P16
VI. Environnement de recherche.....	P17
VII. Descriptifs des enseignements	
1. Semestre 1.....	P18
2. Semestre 2.....	P32
VIII. Vocabulaire et règles universitaires	P41

I. Présentation générale de la formation

1. Objectifs : poursuite d'études et débouchés professionnels

La licence mention *Économie et Gestion* est un diplôme porté par la Faculté de sciences économiques et de gestion (FSEG). Cette formation a vocation à irriguer les masters de cette composante et des autres établissements dans les domaines de l'économie et du management.

Plus de détails : [Licence Économie et gestion](#)

La licence constitue un diplôme intermédiaire qui ouvre majoritairement la voie à une poursuite d'études en master permettant une insertion professionnelle à un niveau cadre.

Les étudiant-es diplômé-es des différents parcours de la L3 mention *Économie et Gestion* s'inscrivent très majoritairement dans une perspective de poursuite d'études, en intégrant un master au sein de l'UPEC ou d'un autre établissement. Il est recommandé de réfléchir attentivement, dès le début de la 3e année de licence, à la poursuite de son cursus universitaire, en fonction de ses projets et de ses futures orientations professionnelles. Afin de les accompagner dans leurs choix, un dossier leur est distribué à la fin de la 3e année de licence pour les aider à préciser leurs motivations, notamment dans la perspective d'une poursuite d'études en master.

À la FSEG, les masters relèvent des domaines suivants :

Master Économie appliquée

Master Économie internationale

Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation - second degré

Plus de détails : [Les masters en sciences économiques - Sciences économiques et gestion](#)

À l'IAE Paris-Est, de nombreux masters sont également proposés :

Plus de détails ici : [Formations, IAE Paris-Est](#)

2. Modalités d'admission

• Prérequis (compétences attendues)

- Compétences mathématiques et statistiques indispensables
- Compétences en expression écrite et en raisonnement logique
- Culture générale et connaissances en sciences sociales
- Compétences méthodologiques et comportementales (capacité à travailler en autonomie et de manière responsable)
- Compétences en anglais

Il est vivement conseillé d'être titulaire d'un baccalauréat général et d'avoir suivi les spécialités mathématiques et sciences économiques et sociales (SES), ou histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)

• Parcours

La FSEG propose deux parcours accessibles depuis Parcoursup :

- Le **parcours *Économie et Gestion*** qui donne accès à un parcours général et à un parcours aménagé en quatre ans (« *Oui si* »)
- Le **parcours *International Economics and Management (IEM)***

Plus de détails : [Livret de formation spécifique au parcours *International Economics and Management \(IEM\)*](#)

• Candidatures :

- Lycéens et bacheliers de l'année précédente : www.parcoursup.fr
- Adultes en reprise d'études : <https://candidatures.u-pec.fr>
- Étudiant-es internationaux-ales (procédure « Études en France ») : www.campusfrance.org

3. Durée et rythme de la formation

Depuis la mise en place de la réforme de la licence (2023), un prologue de trois semaines (« **Phase d'orientation active** » **POA**) est organisé en 1^{re} année de licence afin de réviser les prérequis de la licence, tels qu'ils sont précisés dans les attendus nationaux de la mention *Économie et Gestion*.

Ce prologue, qui débute la semaine du 7 septembre (cf. emploi du temps sur ADE), repose sur des révisions de niveau baccalauréat en mathématiques, en culture économique (*SES, histoire-géographie*) et en méthodologie.

Le parcours *Économie et Gestion* donne accès à un parcours général et un parcours aménagé en 4 ans (« *Oui si* »)

Le parcours aménagé (PA) est destiné aux candidat·es ayant reçu un avis « *Oui si* » sur Parcoursup. Ces étudiant·es sont orienté·es vers ce parcours en quatre années, afin de permettre une acquisition progressive des compétences lorsqu'il apparaît, à l'issue de la phase d'orientation active (POA), que les prérequis de la licence ne sont effectivement pas acquis.

Plus de détails : [Livret de formation spécifique au Parcours Aménagé \(PA\)](#)

À partir de la L2, il sera possible d'accéder à deux parcours sélectifs qui s'inscrivent dans le parcours général

- **Banque-Finance (BF)** (≈ 25 places)

Responsables : Sylvie Lecarpentier-Moyal et Ferhat Mihoubi

- **Data Science (DS)** (≈ 25 places)

Responsables : Zineb Abidi Perier

Les précisions sur ces parcours sélectifs et sur les modalités de candidature vous seront communiquées au cours de l'année par les responsables de ces parcours.

4. Compétences visées

La licence *Économie et Gestion* consiste à doter les étudiant·es de compétences cognitives leur conférant :

- Une capacité de synthèse et de structuration rigoureuse de la pensée économique et managériale, condition de réussite aux concours et à l'accès aux filières sélectives internes ou externes à l'Université
- Un recul stratégique permettant d'occuper efficacement des postes de travail évolutifs dans les entreprises ou les administrations
- L'acquisition d'une culture générale, notamment en sciences sociales (*histoire des faits économiques, sociologie, science politique...*), indispensable à l'acquisition d'une pensée critique

En outre, l'étudiant·e titulaire d'une licence *Économie et Gestion* possède un champ de connaissances dans différents domaines :

- Le fonctionnement des institutions et des marchés (marché des biens et services, marché monétaire et financier, marché du travail) : connaissance des mécanismes de coordination et de développement (concepts de concurrence, de croissance...) ; assimilation théorique et factuelle des contraintes environnementales du fonctionnement des marchés (régionalisation, économie européenne, mondialisation...)
- Le comportement des firmes : connaissance des fondements de l'existence, de l'hétérogénéité et de la structure des firmes ; connaissance des conditions de formation et de la fonction économique des contrats ; analyse des outils d'aide au diagnostic et à la décision de la firme
- La finance de marché et de la firme, la stratégie, la gestion et la comptabilité ; les connaissances acquises portent à cet égard sur les fondements et les courants de pensée du management (stratégies, équilibres, parties prenantes - stakeholders, normes et régulation), les techniques de contrôle des coûts et de gestion des ressources (gestion budgétaire, gestion des ressources humaines...), ainsi que sur les outils d'analyse des déterminants et de la mesure des performances et du développement économique et financier de la firme

Enfin, les étudiant-es acquièrent les compétences transversales suivantes :

- Techniques quantitatives et informatiques : initiation à la modélisation mathématique d'une problématique économique ; connaissance des outils d'analyse des données et de vérification expérimentale des hypothèses de base ; maîtrise des systèmes d'information, de leurs conditions d'utilisation et des logiciels informatiques (C2i)
- Langues : maîtrise écrite et orale de la ou des langue(s) étrangère(s) étudiée(s) sous sa (leur) dimension économique, managériale et financière (possibilité de préparer le TOEIC en anglais en L3)

5. Pédagogie

Comme au lycée, certains enseignements sont dispensés en groupes à effectifs restreints (une trentaine d'étudiant-es) : il s'agit des **travaux dirigés (TD)**.

D'autres cours ont lieu en amphithéâtre (environ 180 étudiant-es) : il s'agit des **cours magistraux (CM)**. La promotion de L1 à la FSEG est dédoublée.

D'autres enseignements, à mi-chemin entre les TD et les CM, sont proposés : les **cours-TD (C/TD)**, qui regroupent environ 60 étudiant-es. Ils mêlent des éléments classiques de cours magistraux et une interaction, comme en TD, entre l'enseignant-e et les étudiant-es.

II. Maquettes de la L1

L'année universitaire est organisée en deux semestres : le **Semestre 1 (S1)** et le **Semestre 2 (S2)**

Dans chaque semestre, les enseignements sont regroupés en **Unités d'Enseignement (UE)**. Chaque UE est composée d'**Éléments Constitutifs d'une Unité d'Enseignement (ECUE)**, c'est-à-dire de plusieurs **enseignements**.

Il y a **4 UE par semestre**, soit **8 UE à l'année (dont 5 UE dites fondamentales)**.

Vous devez obtenir au minimum la **note seuil de 7/20 dans chacune de ces UE fondamentales** pour valider votre année (voir page 8, *Modalités de validation de la 1^{re} année*)

2 UE fondamentales au Semestre 1 : UE1 - Acquérir les fondamentaux en économie et en gestion et **UE2** - Comprendre et utiliser les méthodes et outils d'observation et d'analyse des phénomènes économiques

3 UE fondamentales au Semestre 2 : UE5 - Comprendre et mobiliser les principaux concepts en économie ; **UE6** - Comprendre et mobiliser les principaux concepts en gestion et **UE7** - Utiliser les méthodes et outils d'observation et d'analyse des phénomènes économiques

Choix de l'option :

Pour l'**UE4 - Acquérir une culture générale**, vous devrez choisir une **option parmi 5 enseignements**.

Le choix de cette option s'effectue auprès de la scolarité lors des inscriptions pédagogiques (semaine du 21 septembre).

L1 Parcours general – semestre 1 (S1)

L1 Parcours général – semestre 1 (S1)				CM		TD	
Unité d'enseignement (UE) / Enseignement	Type	ECTS	Cap.	H.	Gr.	H.	Gr.
UE1 - Acquérir les fondamentaux en économie et en gestion (UE fondamentale)		10					
435 - Introduction à l'économie - POA	Obl.	–	–	6	2	–	–
879 - Introduction à l'économie - CM	Obl.	5	–	24	2	–	–
848 - Introduction à la gestion	Obl.	5	–	30	2	–	–
UE2 - Comprendre et utiliser les méthodes et outils d'observation et d'analyse des phénomènes économiques (UE fondamentale)		7					
289 - Mathématiques - I - POA	Obl.	–	–	12	2	–	–
966 - Mathématiques - I - Cours/TD	Obl.	4	–	18	7	18	7
798 - Statistiques descriptives univariées et Excel - TD	Obl.	–	–	–	–	5	14
798 - Statistiques descriptives univariées et Excel - Cours/TD	Obl.	3	–	10	7	10	7
UE3 - Développer des compétences linguistiques et méthodologiques		7					
846 - Discovering Economics and Business English - I - TD	Obl.	3	–	–	–	24	16
263 - Méthodologie de l'information économique et sociale - POA	Obl.	–	–	6	2	–	–
160 - Méthodologie de l'information économique et sociale	Obl.	2	–	–	–	16	14
-- - Méthodologie pré-professionnalisante	Obl.	2	–	–	–	8	14
UE4 - Acquérir une culture générale		6					
744 - Histoire des faits économiques contemporains	Obl.	3	–	24	2	–	–
Option : 1 parmi 5	Obl.	3	–	24	–	–	–
750 - Espagnol - I 	Opt.	3	30	–	–	24	2
359 - Public speaking 	Opt.	3	30	24	–	–	–
679 - Introduction au droit	Opt.	3	120	24	–	–	–
693 - Introduction à l'histoire des faits économiques et sociaux	Opt.	3	120	24	–	–	–
770 - Introduction à la sociologie	Opt.	3	120	24	–	–	–
Total		30		154		81	

Cap. : capacité par groupe. CM : cours magistral. TD : travaux dirigés. H. : nombre d'heures. Gr. : nombre de groupes

L1 Parcours général – semestre 2 (S2)

L1 Parcours général – semestre 2 (S2)				CM		TD	
Unité d'enseignement (UE) / Enseignement	Type	ECTS	Cap.	H.	Gr.	H.	Gr.
UE5 – Comprendre et mobiliser les principaux concepts en économie (UE fondamentale)		10					
561 - Introduction à la macroéconomie	Obl.	5	–	18	7	18	7
249 - Introduction à la microéconomie	Obl.	5	–	18	7	18	7
UE6 - Comprendre et mobiliser les principaux concepts en gestion (UE fondamentale)		8					
570 - Comptabilité générale	Obl.	5	–	24	2	15	14
163 - Droit des contrats	Obl.	3	–	24	2	–	–
UE7 - Utiliser les méthodes et outils d'observation et d'analyse des phénomènes économiques (UE fondamentale)		8					
560 - Mathématiques - II	Obl.	4	–	18	7	18	7
688 - Statistiques descriptives multivariées et Excel - TD	Obl.	–	–	–	–	5	14
688 - Statistiques descriptives multivariées et Excel - Cours/TD	Obl.	4	–	12,5	7	12,5	7
UE8 - Développer des compétences linguistiques et méthodologiques		4					
207 - Discovering Economics and Business English - II - 	Obl.	3	–	–	–	24	14
495 - Méthodologie de l'expression écrite	Obl.	1	–	–	–	12	14
Stage professionnel	Opt.	–	–	–	–	–	–
Total		30		115		123	

CM : cours magistral. TD : travaux dirigés. H. : nombre d'heures. Gr. : nombre de groupes

III. Calendrier de la Licence



FACULTÉ
DE SCIENCES ÉCONOMIQUES
ET DE GESTION

Calendrier de la Licence Économie et Gestion - 2026-2027

S	Date	PA	L1	L1 IEM	L2	L3
37	7-sept.-26	POA 1	POA 1	Ens. 1	Ens. 1 - IP	Ens. 1 - IP
38	14-sept.-26	POA 2	POA 2	Ens. 2	Ens. 2	Ens. 2
39	21-sept.-26	POA 3	POA 3 - IP	Ens. 3	Ens. 3	Ens. 3
40	28-sept.-26	Ens. 1	Ens. 1	Ens. 4	Ens. 4	Ens. 4
41	5-oct.-26	Ens. 2	Ens. 2	Ens. 5	Ens. 5	Ens. 5
42	12-oct.-26	Ens. 3	Ens. 3	Ens. 6	Ens. 6	Ens. 6
43	19-oct.-26	Ens. 4	Ens. 4	Ens. 7	Ens. 7	Ens. 7
44	26-oct.-26	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
45	2-nov.-26	Ens. 5	Ens. 5	Ens. 8	Ens. 8	Ens. 8
46	9-nov.-26	Ens. 6	Ens. 6	Ens. 9	Ens. 9	Ens. 9
47	16-nov.-26	Ens. 7	Ens. 7	Ens. 10	Ens. 10	Ens. 10
48	23-nov.-26	Ens. 8	Ens. 8	Ens. 11	Ens. 11	Ens. 11
49	30-nov.-26	Ens. 9	Ens. 9	Ens. 12	Ens. 12	Révisions
50	7-déc.-26	Ens. 10	Ens. 10	Stage 1	Révisions	Exam. S1
51	14-déc.-26	Ens. 11	Ens. 11	Stage 2	Exam. S1	IP
52	21-déc.-26	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
53	28-déc.-26	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
1	4-janv.-27	Stage 1	Ens. 12	Stage 3	Exam. S1 - IP	Ens. 1
2	11-janv.-27	Stage 2	Rattrapages	Stage 4	Ens. 1	Ens. 2
3	18-janv.-27	Stage 3	Exam. S1 RD - IP	Stage 5	Ens. 2	Ens. 3
4	25-janv.-27	Stage 4	Ens. 1	Ens. 1	Ens. 3	Ens. 4
5	1-févr.-27	Ens. 1	Ens. 2	Ens. 2	Ens. 4	Ens. 5
6	8-févr.-27	Ens. 2	Ens. 3	Ens. 3	Ens. 5	Ens. 6
7	15-févr.-27	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
8	22-févr.-27	Ens. 3	Ens. 4	Ens. 4	Ens. 6	Ens. 7
9	1-mars-27	Ens. 4	Ens. 5	Ens. 5	Ens. 7	Ens. 8
10	8-mars-27	Ens. 5	Ens. 6	Ens. 6	Ens. 8	Ens. 9
11	15-mars-27	Ens. 6	Ens. 7	Ens. 7	Ens. 9	Ens. 10
12	22-mars-27	Ens. 7	Ens. 8	Ens. 8	Ens. 10	Ens. 11
13	29-mars-27	Ens. 8	Ens. 9	Ens. 9	Ens. 11	Exam. S2 RD
14	5-avr.-27	Ens. 9	Ens. 10	Ens. 10	Ens. 12	Stage 1
15	12-avr.-27	Ens. 10	Ens. 11	Ens. 11	Révisions	Stage 2
16	19-avr.-27	Ens. 11	Ens. 12	Ens. 12	Examens S2	Stage 3
17	26-avr.-27	Ens. 12	Rattrapages		Examens S2	Stage 4
18	3-mai-27	Rattrapages	Exam. S2 RD			Stage 5
19	10-mai-27					Stage 6
20	17-mai-27					Souten. - St. 7
21	24-mai-27	Jury 1e Ses.	Jury 1e Ses.	Jury 1e Ses.	Jury 1e Ses.	J. 1e Ses. - St. 8
22	31-mai-27					
23	7-juin-27					
24	14-juin-27	Ex. S1 2e Ses.	Ex. S1 2e Ses.	Ex. S1 2e Ses.	Ex. S1 2e Ses.	Ex. S1 2e Ses.
25	21-juin-27	Ex. S2 2e Ses.	Ex. S2 2e Ses.	Ex. S2 2e Ses.	Ex. S2 2e Ses.	Ex. S2 2e Ses.
26	28-juin-27					
27	5-juil.-27	Jury 2e Ses.	Jury 2e Ses.	Jury 2e Ses.	Jury 2e Ses.	Jury 2e Ses.

POA : phase d'orientation active. **IP** : inscriptions pédagogiques. **RD** : régime dérogatoire.

Jurys 1e session : jeudi 27 mai 2027. **Jurys 2e session** : jeudi 8 juillet 2027.

Vacances scolaires zone C : Toussaint 43 et 44, Noël 52 et 53, Hiver 6 et 7, Printemps 14 et 15.

IV. Modalités de contrôle des connaissances

1. Validation de la première année de licence

Nous vous invitons à lire attentivement le [Document officiel de cadrage de l'UPEC « Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes en Licence » disponible en ligne ici](#)

Règle générale : la validation de l'année, d'un semestre, d'une UE et d'un ECUE (enseignement) est acquise avec une moyenne égale ou supérieure à 10 ou, par compensation, dans la limite de la note seuil (7/20) pour les UE fondamentales

→ Validation directe (soumise à la règle de la note seuil) :

- La 1^e année est validée si la **moyenne annuelle**, pondérée par les ECTS (*European Credit Transfer System*), est **supérieure ou égale à 10/20**.¹

Attention : Cette validation de l'année est soumise à la limite de la note seuil. Un·e étudiant·e qui obtient 11,5/20 de moyenne à l'année, mais moins de 7/20 à l'une des 5 UE fondamentales, ne peut valider son année.

- Si l'année n'est pas validée, un semestre peut être validé si la **moyenne semestrielle**, pondérée par les ECTS, est **supérieure ou égale à 10/20**.¹

Attention : Cette validation du semestre est soumise à la limite de la note seuil. Un·e étudiant·e qui obtient 12/20 de moyenne au semestre 1, mais moins de 7/20 à l'une des 2 UE fondamentales, ne peut valider son semestre 1. L'étudiant·e doit donc repasser les enseignements des UE du semestre dont la moyenne est inférieure à 10/20.

- Si aucun semestre n'est validé, l'étudiant·e peut valider les UE ou les enseignements dont la moyenne est supérieure ou égale à 10/20

→ Validation par compensation (soumise à la règle de la note seuil) :

- **Moyenne annuelle $\geq 10/20$ → Semestres validés, même si la moyenne d'un semestre est inférieure à 10/20 (semestre validé par compensation)**¹

Par exemple, l'étudiant·e ayant obtenu 11/20 de moyenne au semestre 1 et 9/20 au semestre 2 valide son année avec 10 de moyenne annuelle (le semestre 2 est validé par compensation)

Attention : La validation du semestre par compensation est soumise à la limite de la note seuil.

- **Moyenne du semestre $\geq 10/20$ → UE du semestre validées, même si la moyenne d'une UE est inférieure à 10/20 (UE validée par compensation)**¹

Par exemple, si l'étudiant·e obtient 12/20 de moyenne au semestre 2, l'ensemble des UE du semestre 2 sont validés, même si la moyenne d'une UE est inférieure à 10/20

- **Moyenne de l'UE $\geq 10/20$ → ECUE validés, même si la moyenne d'un enseignement est inférieure à 10/20 (ECUE validé par compensation)**

Attention : Lorsque vous validez un enseignement, que ce soit directement (moyenne égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation, vous ne pouvez pas repasser l'épreuve lors de 2^e session (rattrapage), même si vous souhaitez améliorer votre moyenne générale

¹ Cette validation est soumise au respect de la note seuil (obtenir une moyenne d'au moins 7/20 dans les UE fondamentales)

➔ Note seuil à 7/20 pour les UE fondamentales :

Certaines **UE dites fondamentales** sont concernées par la **note seuil** (il est nécessaire d'obtenir une moyenne d'au moins 7/20 à l'UE pour la valider). L'étudiant·e n'est, en revanche, pas obligé·e d'obtenir au moins 7/20 dans les enseignements constitutifs de l'UE fondamentale (par exemple, en Économie et en Gestion dans l'UE1)

2 UE fondamentales au semestre 1 :

UE1 - Acquérir les fondamentaux en économie et en gestion

UE2 - Comprendre et utiliser les méthodes et outils d'observation et d'analyse des phénomènes économiques

3 UE fondamentales au semestre 2 :

UE5 – Comprendre et mobiliser les principaux concepts en économie ;

UE6 - Comprendre et mobiliser les principaux concepts en gestion

UE7 - Utiliser les méthodes et outils d'observation et d'analyse des phénomènes économiques

Attention : Si un·e étudiant·e obtient une moyenne de 6/20 à une UE fondamentale, celle-ci ne peut être validée par compensation (même si la moyenne annuelle de l'étudiant·e est de 12/20). L'étudiant·e devra nécessairement se présenter à la 2^e session afin d'obtenir au moins 7/20 de moyenne à cette UE pour la valider et ainsi obtenir sa 1^{re} année.

➔ Seconde session :

Les étudiant·es qui n'ont pas validé l'année peuvent passer la 2^e session (rattrapage) à la fin de l'année universitaire (courant juin).

Lors de cette 2^e session, **les étudiant·es peuvent se présenter uniquement aux enseignements qui n'ont pas été validés** (soit par une note supérieure ou égale à 10/20, soit par compensation).

Les examens de la 2^e session sont facultatifs (l'étudiant·e qui ne se présente pas à la 2^e session conserve sa note obtenue à la 1^{re} session), **mais fortement recommandés** pour améliorer ses résultats de la 1^{re} session.

L'étudiant·e qui compose à la 2^e session conserve la meilleure des deux notes : celle de la 1^{re} session ou celle de la 2^e session.

Ensuite, les mêmes règles s'appliquent à la validation de l'année, des semestres, des UE et des enseignements.

➔ Redoublement

Au terme des deux sessions d'examens, l'étudiant·e qui n'a pas validé sa 1^{re} année de licence doit redoubler son année.

Les enseignements, UE ou semestres acquis (directement ou par compensation) **le sont définitivement et ne pourront être repassés l'année suivante**, même si l'étudiant·e désire améliorer ses résultats.

Inversement, tous les enseignements non acquis doivent obligatoirement être repassés et seule la note obtenue lors de l'année de redoublement sera prise en compte.

Ainsi, un·e étudiant·e ayant obtenu 9,9/20 dans un enseignement non acquis et qui obtient 7/20 l'année suivante verra cette dernière note prise en compte.

➔ Système dit AJAP (Ajourné-e mais autorisé-e à poursuivre)

Un système dit **AJAP** permet à l'étudiant-e, qui a validé l'un des deux semestres et obtenu une moyenne supérieure à 9/20 dans le semestre non validé, de poursuivre en 2^e année de licence.

Attention : cette possibilité est soumise au respect de la note seuil (obtenir une moyenne d'au moins 7/20 dans les 5 UE fondamentales).

Par exemple, un-e étudiant-e qui aurait obtenu 10,5/20 de moyenne au semestre 1 et 9,1/20 au semestre 2 ne peut bénéficier du statut d'AJAP si sa moyenne est inférieure à 7/20 dans l'une des cinq UE fondamentales.

2. Règles d'assiduité

Nous vous invitons à lire attentivement le [Document officiel de cadrage de l'UPEC « Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes en Licence » disponible en ligne ici](#)

Dans les cours magistraux (CM) : Il n'y a pas de contrôle de présence. L'assiduité n'est cependant pas facultative, elle est au contraire fortement recommandée pour acquérir les connaissances nécessaires à la réussite des différents examens et contrôles.

Dans les groupes de TD et de cours-TD, l'assiduité est obligatoire :

L'étudiant-e doit assister à au minimum quatre cinquièmes des séances d'un même enseignement au cours du semestre. À défaut, l'étudiant-e sera noté-e **ABI (absence injustifiée)**. **L'étudiant-e noté-e ABI apparaîtra comme défaillant-e dans l'enseignement concerné** sur son relevé de notes et ne pourra donc pas valider son UE, son semestre ou son année.

Dans le cadre d'une évaluation en contrôle continu :

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant-e se verra attribuer la note de 0/20 à l'épreuve concernée. En cas d'absence justifiée, le jury appréciera la situation au cas par cas.

Sur la page Eprel des L1, vous disposez d'un document recensant **les principales fêtes religieuses ou commémoratives pouvant donner lieu à une autorisation d'absence**. [Plus de détails ici](#)

Dans la **partie VI**, consacrée à l'équipe pédagogique, vous trouverez pour chaque enseignement le nombre d'absences autorisées (voir page 13).

3. Organisation des QCU

L'évaluation de la 1^{re} année se fait uniquement en contrôle continu ; il n'y a donc pas d'examen final.

Les modalités d'évaluation varient selon les enseignements : certains sont évalués à 100 % par des QCU, d'autres font l'objet d'une évaluation mixte combinant des QCU et d'autres formes de contrôle continu, tandis que certains sont évalués exclusivement en contrôle continu.

Les QCU sont organisés les jeudis de 18 h à 20 h, à la Faculté de droit. Afin de vous familiariser avec les modalités de cette épreuve, un guide de passation sera mis en ligne sur Eprel.

Dans le cadre de la phase d'orientation active (POA), 2 QCU sont organisés (les jeudis 17 et 24 septembre). Les notes obtenues (en mathématiques, économie et méthodologie) seront prises en compte dans l'évaluation finale.

Au cours de l'année, quatre QCU sont prévus au semestre 1 et deux au semestre 2. Les dates présentées à titre indicatif (p. 12 et 13) sont susceptibles d'être modifiées, en fonction notamment de la disponibilité des amphithéâtres. Les pondérations pourront également être ajustées afin de tenir compte de situations exceptionnelles.

Organisation des QCU du Semestre 1 (S1)

Anne-Laure BRUSSIER, Clémence BUSSIERE, Abdramane CAMARA,
Zakia HIDOUCHE, Ronan KERNEUR, Marie GREIL, Julie LOCHARD, Yann VIDEAU

Pondération des questionnaires à choix unique (QCU) et du contrôle continu (CC) (en %)

Enseignements	POA ²	QCU1	QCU 2	QCU 3	QCU 4	CC	Total
<i>Introduction à l'économie</i> (Julie LOCHARD, Ronan KERNEUR, Yann VIDEAU)	10	—	20	—	20	50	100
<i>Introduction à la gestion</i> (Zakia HIDOUCHE et Marie GREIL)	—	25	25	25	25	—	100
<i>Mathématiques – I</i> (Abdramane CAMARA)	10	—	10	—	10	70	100
<i>Statistiques descriptives univariées et Excel</i> (Clémence BUSSIERE)	—	10	—	10	—	80	100
<i>Discovering Economics and Business English I</i> (Anne-Laure BRUSSIER)	—	5	5	5	5	80	100
<i>Histoire des faits économiques contemporains</i> (Ronan KERNEUR)	—	25	25	25	25	—	100
<i>Introduction au droit (option)</i> (Marie GREIL)	—	25	25	25	25	—	100
<i>Introduction à l'histoire des faits éco. et sociaux (option)</i> (Ronan KERNEUR)	—	25	25	25	25	—	100
<i>Introduction à la sociologie (option)</i> (Ronan KERNEUR)	—	25	25	25	25	—	100
Total des questions	—	[65-90]	[85-110]	[65-90]	[85-110]		
Durée de l'épreuve (en minutes)	—	70	80	70	80		

QCU	Dates ³	Heure ⁴
1	Jeudi 22/10	18 h
2	Jeudi 19/11	18 h
3	Jeudi 10/12	18 h
4	Jeudi 14/01	18 h

² La phase d'orientation active (POA) comportera 2 QCU (jeudis 17 et 24 septembre) qui représenteront 10 % de la note finale des enseignements suivants : *Introduction à l'économie ; Mathématiques – I ; Méthodologie de l'information économique et sociale*

³ Les dates restent indicatives car soumises à des changements éventuels liés à la disponibilité des amphithéâtres

⁴ La convocation, notifiée sur ADE, stipule 18 h, mais l'épreuve débute généralement vers 18 h 20

Organisation des QCU du Semestre 2 (S2)

Benaouda BENGUELLAZ, Thibault BRODATY, Clémence BUSSIERE,

Marie GREIL, Ibrahima SOUMARE, Yann VIDEAU

Pondération des questionnaires à choix unique (QCU) et du contrôle continu (CC) (en %)

Enseignements	QCU1	QCU 2	CC	Total
<i>Introduction à la macroéconomie</i> (Yann VIDEAU)	10	10	80	100
<i>Introduction à la microéconomie</i> (Thibault BRODATY)	10	10	80	100
<i>Comptabilité générale</i> (Benaouda BENGUELLAZ)	20	20	60	100
<i>Droit des contrats</i> (Marie GREIL)	50	50	—	100
<i>Mathématiques – II</i> (Ibrahima SOUMARÉ)	10	10	80	100
<i>Statistiques descriptives multivariées et Excel</i> (Clémence BUSSIERE)	10	10	80	100
Total des questions	90	90		
Durée de l'épreuve (en minutes)	70	70		

QCU	Dates ⁵	Heure ⁶
1	Jeudi 18/03	18 h
2	Mardi 29/04	18 h

⁵ Les dates restent indicatives car soumises à des changements éventuels liés à la disponibilité des amphithéâtres.

⁶ La convocation, notifiée sur ADE, stipule 18 h, mais l'épreuve débute généralement vers 18 h 20

V. Équipe pédagogique

1. Semestre 1 (S1)

- **Enseignements à 100 % QCU**

- **Introduction à la gestion** : Zakia HIDOUCHE (zakia.hidouche@u-pec.fr) et Marie GREIL (marie.greil@u-pec.fr)
- **Histoire des faits économiques contemporains** : Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@u-pec.fr)
- **Introduction au droit (option)** : Marie GREIL (marie.greil@u-pec.fr)
- **Introduction à l'histoire des faits économiques et sociaux (option)** : Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@u-pec.fr)
- **Introduction à la sociologie (option)** : Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@u-pec.fr)

- **Enseignements à évaluation mixte**

- **Introduction à l'économie** : Julie LOCHARD (julie.lochard@u-pec.fr), Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@u-pec.fr) et Yann VIDEAU (yann.videau@u-pec.fr)

CM = 30h (dont 6 h lors de la POA)

- **Mathématiques - I** : Abdramane CAMARA (abdramane.camara@u-pec.fr)

Cours-TD = 36h (24 séances de 1 h 30), donc **ABI = 5 séances manquées**

- **Statistiques descriptives univariées et Excel – I** : Clémence BUSSIERE (clemence.bussiere@u-pec.fr)

Cours-TD = 25h (10 séances de 2 h 30), donc **ABI = 3 séances manquées**

- **Discovering Economics and Business English I** : Anne-Laure BRUSSIER (anne-laure.brussier@u-pec.fr)

TD = 24h (12 séances de 2 h), donc **ABI = 3 séances manquées**

- **Enseignements à 100 % contrôle continu**

- **Méthodologie de l'information économique et sociale** : Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@u-pec.fr)

TD = 24h (12 séances de 2 h), donc **ABI = 3 séances manquées**

- **Espagnol (Option)** : Lisandro JURQUIZA (lisandro.jurquiza@u-pec.fr)

TD = 24h (12 séances de 2 h), donc **ABI = 3 séances manquées**

- **Public Speaking (Option)** : Anne-Laure BRUSSIER (anne-laure.brussier@u-pec.fr)

TD = 24h (12 séances de 2 h), donc **ABI = 3 séances manquées**

2. Semestre 2 (S2)

- **Enseignements à 100 % QCU**

- **Droit des contrats** : Marie GREIL (marie.greil@u-pec.fr)

- **Enseignements à évaluation mixte**

- **Introduction à la macroéconomie** : Yann VIDEAU (yann.videau@u-pec.fr)

Cours-TD = 36h (18 séances de 2 h), donc **ABI = 4 séances manquées**

- **Introduction à la microéconomie** : Thibault BRODATY (thibault.brodaty@u-pec.fr)

Cours-TD = 36h (18 séances de 2 h), donc **ABI = 4 séances manquées**

- **Comptabilité générale** : Benaouda BENGUELLAZ (benaouda.benguellaz@u-pec.fr)

TD = 15h (10 séances de 1 h 30), donc **ABI = 3 séances manquées**

- **Mathématiques – II** : Ibrahima SOUMARE (ibrahima.soumare@u-pec.fr)

Cours-TD = 36h (24 séances de 1 h 30), donc **ABI = 5 séances manquées**

- **Statistiques descriptives univariées et Excel – II** : Clémence BUSSIERE (clemence.bussiere@u-pec.fr)

Cours-TD = 30h (12 séances de 2 h 30), donc **ABI = 3 séances manquées**

- **Enseignements à 100 % contrôle continu**

- **Discovering Economics and Business English II** : Anne-Laure BRUSSIER (anne-laure.brussier@u-pec.fr)

TD = 24h (12 séances de 2 h), donc **ABI = 3 séances manquées**

- **Méthodologie de l'expression écrite** : Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@u-pec.fr)

TD = 12h (6 séances de 2 h), donc **ABI = 2 séances manquées**

3. Communication

Vous êtes une grande promotion en L1, il est difficile pour l'équipe pédagogique de pouvoir répondre à tous vos questionnements. Vous devez acquérir au cours de votre année universitaire une autonomie de travail qui suppose d'aller chercher les informations.

Pour commencer, vous devez chercher l'information auprès des différentes sources que vous avez à disposition. Pour les informations générales, de nombreuses informations sont données dans le cadre du livret de formation et dans le document « *Réunion de rentrée* ». Pour les enseignements, de nombreuses informations sont données pendant les cours, mais aussi sur Eprel. En cas d'absence, vous devez vous rapprocher d'autres étudiant-es de L1 ou de votre groupe de TD pour obtenir l'information.

Si toutefois vous n'arrivez pas à trouver l'information, vous pouvez contacter votre enseignant-e de TD et/ou l'enseignant-e référent-e de la discipline qui tenteront de répondre à vos interrogations.

Pour toute communication avec vos enseignant-es, n'oubliez pas de toujours écrire à partir de votre mail de l'UPEC et d'indiquer votre numéro d'étudiant-e et de groupe TD et d'être très précis-e dans le mail que vous adressez. Merci à vous.

VI. Environnement de recherche

La licence fait appel aux équipes d'enseignant-es-chercheur-ses du laboratoire ÉRUDITE. L'équipe de recherche ÉRUDITE (Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Économique) a pour objectifs de développer et de promouvoir la recherche en économie au sein du PRES Paris-Est. Elle est membre co-fondateur de la Fédération de recherche du CNRS (FR 2042), Théorie et Évaluation des Politiques Publiques (TEPP). disponibles

Le laboratoire regroupe deux équipes internes sous la tutelle, l'une de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'autre de l'université Gustave Eiffel, ces deux universités étant chacune membre fondateur de Paris-Est Sup. Les doctorant-es dépendent de l'école doctorale Organisations, Marchés, Institutions (OMI, ED 530).



SES AXES DE RECHERCHE

L'équipe est ouverte à tout chercheur-se et enseignant-e-chercheur-se du PRES Paris-Est engagé-e dans une recherche inscrite dans l'un des trois axes :

Santé et politiques sociales



Santé, travail et vieillissement
Politique de santé
Population et environnement
Politiques sociales et inégalités

Ville durable et marché du travail



Ville et territoire
Ségrégation urbaine
Chômage
Politiques de l'emploi

Entreprises et mondialisation



Firmes : démographie, innovation et droit
Banque, finance
Développement et normes sociales
Commerce international, mobilité des facteurs et environnement

VII. Descriptifs des enseignements

1. Semestre 1 (S1)

UE1 - Introduction à l'économie

Responsables du cours : Julie LOCHARD (julie.lochard@u-pec.fr), Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@u-pec.fr) et Yann VIDEAU (yann.videau@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 30 heures de CM réparties sur 15 séances de 2 h (dont 3 séances lors de la POA)

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (50 %), 2 QCU lors de la POA, représentant 10 % de la note finale, 2 QCU au cours du semestre, représentant chacun 20 % de la note finale, **et contrôle continu (50 %)**, avec un contrôle en fin de semestre

ECTS : 5

Objectif du cours

Cet enseignement cherche à concilier une introduction à l'information économique et sociale et une introduction à l'économie contemporaine en abordant un certain nombre de thèmes qui sont l'occasion d'apporter des connaissances précises mais aussi d'introduire des points de théories économiques, des méthodes quantitatives ou de compréhension sur les sources statistiques disponibles.

Plan du cours

1. Introduction : objets et méthodes de la science économique (Julie LOCHARD et Ronan KERNEUR)
2. Quels sont les coûts économiques des discriminations sur le marché du travail ? (Ronan KERNEUR)
3. L'inflation restera-t-elle élevée ? (Yann VIDEAU)
4. La croissance économique nuit-elle à l'environnement ? (Julie LOCHARD)
5. Comment mesurer et résorber la pauvreté et les inégalités ? (Ronan KERNEUR)

UE1 - Introduction à la gestion

Responsables du cours : Zakia HIDOUCHE (zakia.hidouche@u-pec.fr) et Marie GREIL (marie.greil@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 30 heures de CM réparties sur 10 séances de 3 h réparties entre Mme HIDOUCHE (5 premières séances) et Mme GREIL (5 dernières séances)

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (100 %) : 4 QCU au cours du semestre, représentant chacun 25 % de la note finale

ECTS : 5

Objectifs du cours

Cet enseignement est une introduction aux sciences de gestion qui vise à :

- resituer historiquement la naissance de la gestion et de l'entreprise
- identifier les paramètres et les interrelations structurant la naissance et la vie d'une organisation
- comprendre le positionnement stratégique et l'environnement de l'entreprise
- connaître les principales fonctions de l'entreprise et comprendre comment chacune contribue à l'atteinte des objectifs de l'organisation
- sensibiliser les étudiants aux enjeux actuels et futurs des entreprises

Plan du cours

Introduction à la gestion

Chapitre 1 : Histoire, définition et rôles des organisations

Chapitre 2 : L'entreprise et les parties prenantes : environnement, typologie et formes juridiques, acteurs et responsabilités

Chapitre 3 : L'organisation et ses multiples structures

Chapitre 4 : Le positionnement stratégique de l'entreprise

Chapitre 5 : La fonction marketing et la fonction commerciale

Chapitre 6 : Les fonctions production, logistique, qualité et R&D

Chapitre 7 : La fonction ressources humaines

Chapitre 8 : La fonction financière

Chapitre 9 : La fonction système d'information

Chapitre 10 : Les enjeux actuels de l'organisation (ère numérique, RSE, VUCA...)

Conclusion

Bibliographie

- L'entreprise en 20 leçons (2006), Pierre Conso et Farouk Hemici, Éditions Dunod
- Techniques de gestion (2016), Farouk Hemici et Mira Bounab, Éditions Dunod

Responsable du cours : Abdramane CAMARA (abdramane.camara@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 36 heures de Cours/TD et 12 heures de CM (lors de la POA)

Modalités de contrôle des connaissances : **QCU (30 %)**, 2 QCU lors de la POA, représentant 10 % de la note finale, 2 QCU au cours du semestre, représentant chacun 10 % de la note finale, **et contrôle continu en Cours/TD (70 %)**

ECTS : 4

Objectif du cours

Le cours de mathématiques de L1 porte essentiellement sur l'Analyse, c'est-à-dire sur l'étude des relations fonctionnelles entre des variables. Il est attendu des étudiant-es un bon niveau de terminale ES.

Le cours reprend à partir des fondements (limites, continuité, calcul différentiel, calcul intégral...) et permet aux étudiants qui sont « fâchés » avec les mathématiques de repartir sur de bonnes bases.

Les mathématiques sont indispensables pour l'économie car l'économie est une science et ses théories doivent donc pouvoir être soumises à l'épreuve des faits (il faut donc des modèles conceptuels produisant des résultats testables empiriquement). L'effort d'abstraction que demandent les mathématiques sont aussi indispensables à la réflexion économique et à la future résolution de problèmes dans le domaine concret de l'entreprise.

Le cours insiste sur les outils (définitions, théorèmes, graphiques...) et leurs interprétations économiques.

Le cours est en lien étroit avec la microéconomie mais ne doit pas être confondu avec elle. En effet, ce que nous étudions dans ce cours, ce sont les fondements mathématiques des résultats microéconomiques. C'est ainsi par exemple qu'il nous appartient de comprendre que le Taux marginal de substitution (concept économique) provient du théorème des fonctions implicites ou encore que l'Utilité marginale d'un bien (concept économique) est une dérivée partielle d'ordre un.

Nous rappelons enfin que le cours ne constitue que la base à partir de laquelle un travail rigoureux doit être effectué (en particulier en matière de préparation des fiches de TD).

UE2 - Statistiques descriptives univariées et Excel

Responsable du cours : Clémence BUSSIERE (clemence.bussiere@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 25 heures de Cours/TD

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (20 %), 2 QCU au cours du semestre, représentant chacun 10 % de la note finale, **et contrôle continu en Cours/TD (80 %)**

ECTS : 3

Objectif général et compétences attendues :

Ce cours a pour objectif général de permettre aux étudiant·es de devenir des utilisateur·rices éclairé·es de la statistique. Le premier chapitre définit les concepts qui seront mobilisés tout au long de l'année (en Statistiques I et II) et précise dans quelle mesure le cours de statistiques de première année de Licence s'inscrit dans une démarche statistique plus large et s'articule avec les autres cours de L2 et de L3. Les chapitres 2 et 3 proposent des rappels mathématiques qui seront nécessaires pour la compréhension des formules de statistiques et présentent les notions de taux de croissance et d'indices, très utilisés en économie. Les chapitres 4, 5 et 6 portent sur la statistique descriptive univariée qui a pour objet la description et la synthèse d'informations variable par variable à l'aide de tableaux, de graphiques et d'indicateurs numériques.

À l'issue de ce cours, les compétences attendues sont les suivantes :

- Savoir calculer des taux de croissance et des indices de manière appropriée pour répondre à un problème donné ;
- Savoir lire un tableau statistique ou une représentation graphique ;
- Comprendre les intuitions des formules vues en cours ;
- Savoir calculer les principaux indicateurs de statistique descriptive univariée ;
- Savoir interpréter les résultats en portant un regard critique sur les chiffres obtenus ;
- Savoir réaliser sous le logiciel Excel des représentations graphiques et des calculs d'indicateurs statistiques simples

Référence bibliographique :

- Hurlin, C. (2022), *Statistique et probabilités en économie-gestion*, 2^e édition Malakoff : Dunod
Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de la FSEG et gratuitement en ligne à partir de Athena Upec

Plan de cours :

Chap. 1 – Introduction

1.1. Qu'est-ce que la statistique ? Définitions et exemple introductif

1.2. Définitions

Population, individus, échantillon

Variables quantitatives et qualitatives, modalités

1.3. La démarche statistique : recueil des données, statistique exploratoire, inférence et modélisation

1.4. La statistique publique en France et en Europe

Chap. 2 – Rappels mathématiques

2.1 Opérateurs de somme et de produit et calculs sur les exposants

2.2 Pourcentages et taux de croissance

Chap. 3 – Indices

3.1 Introduction

3.2 Indices élémentaires

3.3 Indices synthétiques

Indices de valeur, des prix et de volume

Indices de Laspeyres, Paasche et Fisher

Chap. 4 – Tableaux statistiques et graphiques

4.1 Définition des concepts et tableaux statistiques

Effectif, fréquence, classe, effectifs et fréquences cumulées

4.2 Graphiques

Chap. 5 – Caractéristiques de position

5.1 Mode

5.2 Médiane et quantile

5.3 Moyennes

Chap. 6 – Caractéristiques de dispersion

6.1. Écarts simples

Étendue

Intervalles et rapports interquantiles

Écart absolu moyen

6.2. Variance et écart-type

6.3. Décomposition de la variance

UE3 - Discovering Economics and Business English – I

Responsable du cours : Anne-Laure BRUSSIER (anne-laure.brussier@u-pec.fr) Bureau 220

Modalités d'enseignement : 24 heures de TD réparties sur 12 séances de 2 h

Modalités de contrôle des connaissances : **QCU (20 %)**, 4 QCU au cours du semestre, représentant chacun 5 % de la note finale, et **contrôle continu en TD (80 %)**, avec 2 évaluations écrites et un oral

ECTS : 3

Prérequis : Niveau B1 – Utilisateur indépendant seuil (lycée) du Cadre européen commun de référence pour les langues

Objectif du cours

À partir de documents à thématiques économiques et de gestion :

1. Initier un travail sur les quatre compétences en maîtrise d'une langue (1. Compréhension écrite, 2. Compréhension orale sur des enregistrements, 3. Expression écrite sous forme de mini-dissertations, 4. Expression orale sous forme de présentations d'articles et de participation en cours)
2. Inculquer le vocabulaire économique de base
3. Consolider les bases en grammaire

Matériel : À se procurer dès la deuxième semaine de cours, *Market Leader Intermediate* (3rd Edition), disponible à la bibliothèque

UE3 - Méthodologie de l'information économique et sociale

Responsable du cours : Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@upec.fr)

Modalités d'enseignement : 16 heures de TD réparties sur 8 séances de 2 h (dont 1 à la BU)

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (10 %), avec 2 QCU lors de la POA, et contrôle continu (90 %), avec un travail d'analyse sur un sujet d'actualité économique (écrit et oral)

ECTS : 2

Objectif du cours : Développer les compétences méthodologiques et académiques

Ce cours vise à accompagner les étudiant·es dans l'acquisition des méthodes de travail universitaire à travers un projet fil rouge réalisé en petits groupes. Ils apprendront à définir un sujet, rechercher et exploiter des sources pertinentes, prendre des notes, problématiser une question d'actualité économique et/ou sociale, interpréter des données et construire une argumentation structurée.

L'objectif final est la production d'une dissertation et sa présentation orale, fondées sur une analyse rigoureuse de l'actualité économique et sociale.

Pendant ce cours, les étudiant·es se forment aussi aux outils bureautiques (Word, PowerPoint) pour la mise en forme de leurs travaux écrits et oraux, avec l'appui d'un parcours TICE dédié.

UE3 - Méthodologie pré-professionnalisante

Responsable du cours : Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@upec.fr)

Modalités d'enseignement : 8 heures de TD réparties sur 4 séances de 2 h

Modalités de contrôle des connaissances : **contrôle continu (100 %)**, reposant sur une évaluation des compétences numériques à partir de modules Pix et sur une évaluation des connaissances et des usages liés à l'intelligence artificielle

ECTS : 2

Objectif du cours : Maîtriser des compétences numériques indispensables au niveau professionnel

Ce cours vise à développer des compétences numériques qu'ils et elles seront amené·es à utiliser dans leurs activités universitaires et professionnelles, tout en les sensibilisant aux enjeux liés à la fiabilité de l'information, à la protection des données et aux usages responsables du numérique.

Le cours permet également de développer des compétences numériques essentielles, articulées autour de quatre thématiques : la recherche d'information, le traitement de données, la production de documents et la sécurité numérique, qui sont travaillées et évaluées à partir de parcours Pix.

Une initiation à l'intelligence artificielle complète cette formation. Elle permet aux étudiant·es de découvrir les principaux usages des outils d'IA générative, notamment pour rechercher, organiser et produire de l'information, mais également d'en identifier les limites et les risques : fiabilité des réponses, vérification des sources, protection des données...

À l'issue du cours, les étudiant·es doivent être capables de mobiliser de manière autonome des outils numériques courants, de rechercher et d'évaluer une information, de produire un document numérique adapté à un contexte universitaire ou professionnel et d'adopter une utilisation raisonnée et responsable des outils d'intelligence artificielle.

UE4 - Histoire des faits économiques contemporains

Responsable du cours : Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 24 heures de CM réparties sur 12 séances de 2 h

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (100 %) : 4 QCU au cours du semestre, représentant chacun 25 % de la note finale

ECTS : 3

Objectifs du cours

Ce cours analyse les transformations de l'économie mondiale du XIX^e siècle à nos jours à travers les dynamiques de mondialisation, de croissance et de crises. Il met en lumière les rapports de pouvoir et de domination qui structurent les ordres économiques successifs. Il articule ces évolutions avec l'histoire de la pensée économique, notamment le développement du libéralisme et de ses critiques. L'objectif est de fournir des clés de lecture historiques et théoriques des enjeux économiques contemporains.

Plan du cours :

Chapitre 1 : La mondialisation de l'économie au XIX^e

- I. Impérialisme et expansion coloniale (Séance 1)
- II. Seconde révolution industrielle et longue dépression (Séance 2)
- III. Luttres ouvrières et réformes sociales (Séance 3)

Chapitre 2 : Croissance, guerres et crises (1914-1945)

- I. Guerre et « prospérité » (Séances 4 et 5)
- II. La Grande Dépression (crise de 1929) (Séance 6)

Chapitre 3 : L'économie mondiale d'après-guerre (1945-1970)

- I. Nouvel ordre mondial et croissance occidentale (Séance 7)
- II. Du tiers-monde aux pays en développement (Séances 8 et 9)

Chapitre 4 : Ordre et désordres de la mondialisation (1970 à nos jours)

- I. Un monde en crise qui se recompose (Séances 10 et 11)
- II. Une mondialisation déséquilibrée et inégalitaire (Séance 12)

Bibliographie indicative :

- Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte, 1999 (3^e éd.)
- Alain Beitone, Philippe Gilles et Maurice Parodi, *Histoire des faits économiques et sociaux de 1945 à nos jours*, Dalloz, 2016 (4^e éd.)
- Bertrand Blancheton, *Histoire des faits économiques. De la Révolution industrielle à nos jours*, Dunod, 2017 (3^e éd.)
- Jacques Brasseul, *Petite histoire des faits économiques. Des origines à nos jours*, Armand Colin, 2022 (6^e éd.)
- Fabien Conord (dir.), *Histoire du monde de 1870 à nos jours*, Armand Colin, 2023 (2^e éd.)
- Catherine Virlouvet et Pierre-Cyrille Hautcoeur (dir.), *Une histoire économique et sociale. La France, de la Préhistoire à nos jours*, Passés/Composés, 2025
- Jean Boncoeur et Hervé Thouément, *Histoire des idées économiques, Tome 2 : De Walras aux contemporains*, Armand Colin, 2017
- Howard Zinn, *Une histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*, Agone, 2002
- Patrick Boucheron (dir.), *L'Histoire mondiale de la France*, Seuil, 2018 (2^e éd.)

Responsable du cours : Lisandro JURQUIZA (lisandro.jurquiza@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 24 heures de TD réparties sur 12 séances de 2h

Modalités de contrôle des connaissances : **contrôle continu en TD (100 %)** : un exposé oral et une interrogation écrite

ECTS : 3

Prérequis : niveau d'espagnol de Terminale ; ce cours ne s'adresse donc pas aux débutant-es

Objectif du cours :

- Améliorer le niveau de langue des étudiants ;
- Approfondir les connaissances générales liées au monde hispanique (Espagne et Amérique Latine, Hispaniques aux États-Unis...) ;
- Développer un savoir (linguistique et thématique) plus spécialisé au niveau économique ;
- Favoriser une approche qui développe l'autonomie de l'étudiant, un esprit critique

1. Langue :

Grammaire : Révision des bases grammaticales ; Exercices

Compréhension écrite : Travail sur des articles de presse évoquant le monde contemporain, l'actualité, de manière à améliorer la connaissance d'un lexique de base. De manière progressive, familiarisation avec des documents plus spécialisés permettant l'acquisition d'une langue employée dans le milieu économique. Lexique lié au fonctionnement de l'entreprise, du commerce, des échanges...

Compréhension orale : Permettre l'écoute de documents « audio » divers pour améliorer la compréhension de l'espagnol parlé (accents et lexiques différents). (Cassettes d'entretiens, reportages télévisuels ou documentaires courts...)

Expression orale : Débat, entraînement à la conversation. Préparation de certains documents par groupes de 2 ou plus pour inciter chacun à la prise de parole. Présentation rapide (5 à 10 min.) en début de cours d'un article d'actualité trouvé par l'étudiant lui-même dans la presse hispanophone (presse digitale des principaux quotidiens hispano-phones, facile d'accès, adresses internet)

Expression écrite : Travaux écrits personnels. Exercice de synthèse ou commentaire ou exercices de traduction de phrases (thème grammatical) dans une langue spécialisée

2. Connaissances :

Connaissances générales sur le monde hispanique du XX^e siècle : culture générale intégrant des dimensions géographiques, historiques, politiques sur l'Espagne et les pays d'Amérique Latine

Connaissances économiques générales : conjoncture, globalisation, problèmes commerciaux européens et mondiaux, situation propre à chacun des pays du monde hispanique, etc.

Connaissance de l'entreprise : Exemples d'entreprises du monde hispanique. Approche d'une culture d'entreprise. Étude de la publicité en usage dans le monde hispanique

3. Bibliographie :

- Larrea José, Torres Oscar, *Espacios*, Hachette Éducation, 2004
- Chapron Jean, Gerboin Pierre, *Dictionnaire de l'espagnol économique et financier*, Presses Pocket
- Prost Gisèle, *Vocabulaire de l'espagnol moderne*, Presses Pocket

UE4 - Public Speaking (option)

Responsable du cours : Anne-Laure BRUSSIER (anne-laure.brussier@u-pec.fr) Bureau 220

Modalités d'enseignement : 24 heures de TD réparties sur 12 séances de 2 h

Modalités de contrôle des connaissances : **contrôle continu en TD (100 %)**, avec un oral (25 %), un contrôle continu (25 %) et un projet descriptif (50 %)

ECTS : 3

Prérequis : un bon niveau B1 est requis et une bonne aisance à l'oral

Objectif du cours : Gagner en aisance via des activités interactives de communication. Études des différents types de communication et projets de groupes.

UE4 - Introduction au droit et à l'étude de cas juridiques (option)

Responsable du cours : Marie GREIL (marie.greil@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 24 heures de CM réparties sur 12 séances de 2h

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (100 %) : 4 QCU au cours du semestre, représentant chacun 25 % de la note finale

ECTS : 3

Objectif du cours

Ce cours propose une initiation au droit destinée à des étudiant·es non-juristes. Il vise à donner les repères fondamentaux du système juridique français (règle de droit, sources, juridictions, personnes, contrat, responsabilité) et à montrer en quoi le droit structure la vie économique et la vie des organisations.

À l'issue du cours, l'étudiant·e sera capable de : identifier la nature et la portée d'une règle de droit ; se repérer dans la hiérarchie des normes et l'organisation des juridictions ; mobiliser le vocabulaire juridique de base ; analyser une situation simple mettant en jeu un contrat ou une responsabilité ; comprendre les enjeux juridiques élémentaires de la vie des affaires.

Plan du cours : thèmes des séances (2 h)

- 1 Qu'est-ce que le droit ? Droit objectif, droits subjectifs, règle de droit et autres normes sociales
- 2 Les branches du droit : droit public / droit privé, droit civil, droit des affaires, droit social
- 3 Les sources du droit (1) : Constitution, loi, règlement, hiérarchie des normes
- 4 Les sources du droit (2) : droit de l'Union européenne, jurisprudence, coutume, doctrine
- 5 L'organisation juridictionnelle française : ordres judiciaire et administratif, voies de recours
- 6 Les personnes juridiques : personnes physiques et personnes morales, capacité, patrimoine
- 7 La preuve : charge, objet, modes de preuve, enjeux pratiques pour l'entreprise
- 8 Le contrat (1) : liberté contractuelle, formation, conditions de validité
- 9 Le contrat (2) : effets, exécution, inexécution et sanctions
- 10 La responsabilité civile : responsabilité contractuelle et extracontractuelle
- 11 Le droit et la vie des affaires : commerçant, fonds de commerce, formes sociétaires (panorama)
- 12 Le droit et le travail : contrat de travail, subordination

Bibliographie :

- Aubert Jean-Louis ; Savaux Éric, *Introduction au droit et thèmes fondamentaux du droit civil*, Paris, Sirey, dernière éd.
- Terré François ; Molfessis Nicolas, *Introduction générale au droit*, Paris, Dalloz, coll. « Précis », dernière éd.
- Cabrillac Rémy, *Introduction générale au droit*, Paris, Dalloz, coll. « Cours », dernière éd.
- *Code civil*, dernière édition recommandée

UE4 - Introduction à l'histoire des faits économiques et sociaux (option)

Responsable du cours : Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 24 heures de CM réparties sur 12 séances de 2 h

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (100 %) : 4 QCU au cours du semestre, représentant chacun 25 % de la note finale

ECTS : 3

Objectifs du cours : ce cours a pour objectif de fournir aux étudiant·es une compréhension structurée des grandes évolutions économiques et sociales, de l'Antiquité à la révolution industrielle. Il vise à replacer les transformations des sociétés dans leur contexte historique, en mettant en évidence les continuités, les ruptures et les dynamiques de long terme. Les étudiant·es seront amené·es à analyser les principaux systèmes économiques (antique, féodal, moderne et industriel) et leurs logiques de fonctionnement. L'objectif est également de développer une lecture historique des phénomènes économiques, indispensable à la compréhension des sociétés contemporaines. Une attention particulière sera portée, au fil des périodes étudiées, à l'émergence de la pensée et des théories économiques, en lien avec les transformations des structures sociales et économiques.

Plan du cours :

Chapitre 1 : Les civilisations de l'Antiquité (-3500 av. J.-C. au V^e siècle)

Introduction : la préhistoire (Séance 1)

I. La diversité des empires antiques (Séance 2)

II. Rome, un empire global (Séance 3)

Chapitre 2 : Les différents temps du Moyen Âge (V^e au XV^e siècle)

I. Le haut Moyen Âge : une économie domaniale (V^e–IX^e) (Séance 4)

II. L'apogée de l'économie féodale (X^e–XIII^e) (Séance 5)

III. Crises et mutations de l'économie médiévale (XIV^e–XV^e) (Séance 6)

Chapitre 3 : Les temps modernes (XV^e au XVIII^e siècle)

I. Les bouleversements de la Renaissance (XV^e–XVI^e) (Séances 7 et 8)

II. Essor de l'absolutisme et du mercantilisme (XVII^e–XVIII^e) (Séance 9)

Chapitre 4 : L'ère de la révolution industrielle (1760-1860)

I. Grande-Bretagne, berceau de la révolution industrielle (1760–1830) (Séances 10 et 11)

II. Diffusion de la révolution industrielle (1830-1860) (Séance 12)

Bibliographie indicative :

- Jacques Brasseul, *Histoire des faits économiques et sociaux. Tome 1 : De l'Antiquité à la Révolution industrielle*, Armand Colin, 2001 (2^e éd.)
- Catherine Virlouvet et Pierre-Cyrille Hautcoeur (dir.), *Une histoire économique et sociale. La France, de la Préhistoire à nos jours*, Passés/Composés, 2025
- Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte, 1999 (3^e éd.)
- Michel Beaud, *Histoire du capitalisme 1500-2000*, Éditions du Seuil, 2010 (6^e éd.)
- Jean Boncoeur et Hervé Thouément, *Histoire des idées économiques*, Tome 1 : De Platon à Marx, Armand Colin, 2017
- Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France. De la guerre de Cent Ans à nos jours*, Agone, collection Mémoires sociales, 2019
- Howard Zinn, *Une histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*, Agone, 2002
- Patrick Boucheron (dir.), *L'Histoire mondiale de la France*, Seuil, 2018 (2^e éd.)

UE4 - Introduction à la sociologie (option)

Responsable du cours : Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 24 heures de CM réparties sur 12 séances de 2 h

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (100 %) : 4 QCU au cours du semestre, représentant chacun 25 % de la note finale

ECTS : 3

Objectifs du cours : Ce cours a pour objectif d'introduire les principaux fondements de la sociologie en présentant ses auteurs classiques, ses concepts centraux et ses démarches scientifiques. Les étudiant·es seront amené·es à comprendre les différentes façons d'analyser le social, à travers l'étude des inégalités et l'analyse des phénomènes de déviance et de contrôle social. L'ensemble vise à développer une compréhension structurée des mécanismes sociaux et des principaux courants de la sociologie, des origines à ses enjeux contemporains.

Plan du cours :

Chapitre 1 : La fondation de la sociologie

- I. Les prémisses de la sociologie (Séance 1)
- II. La sociologie du fait social d'Émile Durkheim (Séance 2)
- III. La sociologie de l'action sociale de Max Weber (Séance 3)

Chapitre 2 : La sociologie, une analyse scientifique du social

- I. Des méthodes quantitatives et qualitatives (Séances 4 et 5)
- II. Courants structurants de la sociologie contemporaine (Séance 6)

Chapitre 3 : Sociologie des inégalités : fondements classiques et enjeux contemporains

- I. Penser les inégalités et la stratification (Séances 7 et 8)
- II. Dynamiques sociales et polarisation (Séance 9)

Chapitre 4 : Contrôle social et déviance

- I. L'École de Chicago entre ville et déviance (Séance 10)
- II. Définir et expliquer la déviance (Séances 11 et 12)

Bibliographie indicative :

- Philippe Riutort, *Précis de sociologie*, Presses Universitaires de France, 2014 (3^e éd.)
- Gilles Ferréol et Jean-Pierre Noreck, *Introduction à la sociologie*, Armand Colin, 2010 (8^e éd.)
- Michel Lallement, *Histoire des idées sociologiques, Tome 1 : Des origines à Weber*, Armand Colin, 2006 (3^e éd.)
- Jean-Michel Berthelot, *La construction de la sociologie*, Presses Universitaires de France, 2005
- Olivier Galland et Yannick Lemel, *Sociologie des inégalités*, Armand Colin, 2018
- Howard S. Becker, *Outsiders – Études de sociologie de la déviance*, Éditions Métailié, 1985
- Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard, *Introduction aux études sur le genre*, De Boeck, 2012 (2^e éd.)

VII. Descriptifs des enseignements

2. Semestre 2 (S2)

UE5 - Introduction à la Macroéconomie

Responsable du cours : Yann VIDEAU (yann.videau@u-pec.fr)



Modalités d'enseignement : 36 heures de Cours/TD

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (20 %), 2 QCU au cours du semestre, représentant chacun 10 % de la note finale, **et contrôle continu en Cours/TD (80 %)**, avec 2 évaluations écrites (CC1 : 30 % de la note finale et CC2 : 50 %)

ECTS : 5

Objectifs du cours :

- **Présenter l'évolution des centres d'intérêt de la macroéconomie** au cours du temps et l'évolution des approches analytiques proposées par cette discipline ;
- **Étudier la question de l'emploi et du chômage** en lien avec le fonctionnement du marché du travail ;
- **Présenter les outils de base de cette discipline, notamment la comptabilité nationale et le modèle de synthèse IS-LM**, qui fourniront aux étudiants un cadre de compréhension des politiques économiques ;
- **Analyser**, à partir de ces outils, **l'impact des politiques économiques conjoncturelles sur l'économie réelle** (marché des biens et services) **et monétaire** (marché de la monnaie et des titres)

Plan de cours

1. Qu'est-ce que la macroéconomie ?
 - 1.1. Définir la macroéconomie
 - 1.2. La macroéconomie : entre libéralisme et interventionnisme
 - 1.3. Les grandeurs qui intéressent les macroéconomistes
 - 1.4. Exemple d'application
 - 1.5. Analyse macroéconomique de la crise des *subprimes*
2. Le cadre conceptuel de la macroéconomie
 - 2.1. La comptabilité nationale
 - 2.2. Les trois approches du calcul du PIB
 - 2.3. Les limites du PIB comme indicateur de richesse et de bien-être d'une nation
 - 2.4. La balance des paiements
3. Le marché du travail (emploi et chômage)
 - 3.1. Emploi, chômage, inactivité : définitions
 - 3.2. Chômage et croissance : la loi d'Okun
 - 3.3. L'analyse classique du marché du travail
 - 3.4. Recherche d'emploi et chômage volontaire
 - 3.5. Rigidités et déséquilibre sur le marché du travail
 - 3.6. L'approche Keynésienne du chômage
4. Le marché des biens (consommation, investissement, dépenses publiques)
 - 4.1. Consommation, investissement, dépenses publiques
 - 4.2. Consommation et revenu : le multiplicateur keynésien

- 4.3. L'investissement et la courbe IS
- 4.4. Critique de la fonction de consommation
- 4.5. Les choix intertemporels
- 5. Le marché de la monnaie (offre et demande de monnaie, taux d'intérêt)
 - 5.1. La relation entre monnaie, prix et production
 - 5.2. La fonction de demande de monnaie
 - 5.3. La courbe LM
 - 5.4. Le modèle IS-LM

Bibliographie indicative

- G. Duchêne, P. Lenain et A. Steinherr, Macroéconomie, Pearson, 2009
- N. Mankiw, Macroéconomie (5^e édition), De Boeck, 2010
- J. Stiglitz, C. Walsh et J.D. Lafay, Principes d'économie moderne (3^e édition), De Boeck, 2007
- O. Blanchard et D. Cohen, Macroéconomie (4^e édition), Pearson, 2007
- JP. Piriou, La comptabilité nationale, 14^e édition, Collection Repères, 2006

UE5 - Introduction à la Microéconomie

Responsable du cours : Thibault BRODATY (thibault.brodaty@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 36 heures de Cours/TD

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (20 %), 2 QCU au cours du semestre, représentant chacun 10 % de la note finale, **et contrôle continu en Cours/TD (80 %)**

ECTS : 5

Objectifs du cours :

Plan de cours :

UE6 - Comptabilité Générale

Responsable du cours : Benaouda BENGUELLAZ (Benaouda.Benguellaz@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 24 heures de CM réparties sur 12 séances de 2 h et 15 heures de TD

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (40 %), 2 QCU au cours du semestre, représentant chacun 20 % de la note finale, **et contrôle continu en Cours/TD (60 %)**

ECTS : 5

Objectif du cours :

- Acquérir les bases de la comptabilité générale (histoire de la comptabilité, traitement en partie double, plan comptable général, droit comptable)
- Savoir comptabiliser les opérations courantes et les opérations d'inventaire
- Établir un bilan et un compte de résultat

Introduction

1. L'information comptable et les mécanismes comptables de base
2. Les opérations courantes : (a) Les factures ; (b) les charges de personnel ; (c) les règlements et la TVA
3. Le cycle investissement financement : (a) les immobilisations ; (b) les financements
4. Les opérations de fin d'exercice : (a) l'amortissement des immobilisations ; (b) les provisions et les dépréciations ; (c) les régularisations de charges et produits ; (d) les variations de stocks

UE6 - Droit des contrats

Responsables du cours : Marie GREIL (marie.greil@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 24 heures de CM réparties sur 12 séances de 2h

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (100 %) : 2 QCU au cours du semestre, représentant chacun 50 % de la note finale

ECTS : 3

Objectifs du cours : L'objectif principal de ce cours est d'initier les étudiant·es aux fondamentaux du droit des obligations

Compétences visées :

- Maîtriser les savoirs en vue de les utiliser dans des situations pratiques
- Consolider voire acquérir les méthodes pour analyser juridiquement une situation pratique et la qualifier, cerner les règles de droit applicables et les solutions à apporter
- Consolider la capacité à comprendre et présenter les termes d'une jurisprudence ou de tout texte de nature juridique

Plan du cours

Chapitre 1 : Principes généraux du droit des contrats

Chapitre 2 : La forme du contrat

Chapitre 3 : De la période précontractuelle à la conclusion du contrat

Chapitre 4 : Les conditions de validité du contrat

Chapitre 5 : Les sanctions de la malformation du contrat

Chapitre 6 : Les effets du contrat

Chapitre 7 : La durée du contrat et l'inexécution contractuelle

Chapitre 8 : Introduction aux responsabilités civiles contractuelle et extracontractuelle

Bibliographie

Ouvrages de l'UE1 du DCG et du DSCG – Droit fiscal aux éditions Dunod et Foucher

Ouvrages de droit des contrats niveau licence, diverses éditions

Bénabent, Droit des obligations, LGDJ

UE7 - Mathématiques – II

Responsable du cours : Ibrahima SOUMARE (ibrahima.soumare@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 36 heures de Cours/TD

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (20 %), 2 QCU au cours du semestre, représentant chacun 20 % de la note finale, **et contrôle continu en Cours/TD (80 %)**

ECTS : 4

Objectif du cours

UE7 - Statistiques descriptives multivariées et Excel

Responsable du cours : Clémence BUSSIERE (clemence.bussiere@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 30 heures de Cours/TD

Modalités de contrôle des connaissances : QCU (20 %), 2 QCU au cours du semestre, représentant chacun 20 % de la note finale, **et contrôle continu en Cours/TD (80 %)**

ECTS : 4

Objectif du cours

UE8 - Discovering Economics and Business English - II

Responsable du cours : Anne-Laure BRUSSIER (anne-laure.brussier@u-pec.fr) Bureau 220

Modalités d'enseignement : 24 heures de TD réparties sur 12 séances de 2h

Modalités de contrôle des connaissances : **QCU (20 %)**, 4 QCU au cours du semestre, représentant chacun 5 % de la note finale, et **contrôle continu en TD (80 %)**, avec 2 évaluations écrites et un oral

ECTS : 3

Prérequis : Niveau B1 – Utilisateur indépendant seuil (lycée) du Cadre européen commun de référence pour les langues

Objectif du cours : À partir de documents à thématiques économiques et de gestion :

4. Initier un travail sur les quatre compétences en maîtrise d'une langue
(1. Compréhension écrite, 2. Compréhension orale sur des enregistrements,
3. Expression écrite sous forme de mini-dissertations, 4. Expression orale sous forme de présentations
d'articles et de participation en cours)
5. Inculquer le vocabulaire économique de base
6. Consolider les bases en grammaire

Matériel : À se procurer dès la deuxième semaine de cours, Market Leader Intermediate (3^d Edition)
disponible à la bibliothèque

UE8 - Méthodologie de l'expression écrite

Responsable du cours : Ronan KERNEUR (ronan.kerneur@upec.fr)

Modalités d'enseignement : 12 heures de TD réparties sur 6 séances de 2h

Modalités de contrôle des connaissances : **contrôle continu en TD (100 %)**, avec un devoir écrit, un exposé oral, des exercices, une note de participation et des évaluations *écrit+*

ECTS : 1

Objectif du cours :

Ce cours vise à développer les compétences méthodologiques nécessaires à l'analyse de documents en économie. Les étudiant·es apprendront à restituer les principales idées et à synthétiser différents types d'écrits économiques (articles de presse, notes de synthèse, articles scientifiques...), ainsi qu'à analyser des représentations graphiques. Ils seront également amenés à développer une lecture critique des controverses économiques, à construire une argumentation étayée par des sources et à participer à un débat fondé sur des éléments factuels. En parallèle des enseignements, les étudiant·es amélioreront leur maîtrise de l'orthographe grâce à la plateforme Écrite+.

Plan du cours :

- 1) Synthétiser une information économique et sociale tout en préservant sa rigueur scientifique
- 2) Commenter, analyser, déduire et argumenter de manière structurée et rigoureuse
- 3) Développer les compétences linguistiques et rédactionnelles

VIII. Vocabulaire et règles universitaires

Chaque système a son vocabulaire et ses règles, l'étudiant-e devra se familiariser rapidement avec ces nouvelles appellations

Absences : Aucune absence n'est de droit (en dehors d'exceptions, cf. ci-dessous). Les absences aux TD et aux C-TD sont contrôlées et un trop grand nombre d'absences, quelle qu'en soit la cause, conduit à attribuer la mention ABI (Absence injustifiée) aux résultats de la matière (ECUE). L'étudiant-e est alors considéré-e comme « défaillant-e » à la 1^{re} session, sa moyenne n'est pas calculée et ses résultats ne sont pas proclamés.

Absences pour motifs religieux : une liste de fêtes religieuses est publiée par le ministère chaque année et affichée à la FSEG. Ces jours-là, nous n'organisons pas d'examen et les absences ne sont pas sanctionnées. En dehors de ces jours, pour des raisons évidentes d'organisation et de vie commune, aucune absence ni aucun aménagement horaire d'aucune sorte ne peuvent être tolérés.

CC (contrôle continu) : Modalité de contrôle des connaissances dans laquelle l'étudiant-e est jugé-e sur plusieurs travaux (deux au moins) réalisés dans le cadre de son enseignement. Il peut s'agir de travaux personnels, d'interrogations orales ou écrites, programmées ou impromptues, à l'intérieur des plages horaires des TD ou non. Le terme de CC (contrôle continu) se différencie de celui d'examen. Certaines matières sont évaluées uniquement en contrôle continu, d'autres uniquement par un examen, d'autres selon une combinaison des deux.

Compensation : Les matières se compensent à l'intérieur des semestres ou sur l'année. L'étudiant-e qui obtient la moyenne globale au semestre, même sans l'obtenir dans toutes les matières (ECUE), acquiert le semestre, même si une matière n'est pas validée (moyenne inférieure à 10). De la même façon les semestres se compensent entre eux au sein de la même année : le S1 du parcours se compense avec le S2. La compensation est cependant soumise à la limite de la **note seuil** (cf. ci-dessous).

Cours magistraux (CM) : Les CM sont dispensés en amphithéâtre, les étudiant-es étant de 30 à 200 par groupe. Il n'y a pas de contrôle de présence en CM, mais l'assiduité est fortement recommandée.

Travaux dirigés (TD) : Les TD se déroulent en petits groupes, jusqu'à une trentaine d'étudiant-es. **L'assiduité est obligatoire.** L'étudiant-e doit assister au minimum à quatre cinquièmes des séances de TD au cours du semestre. À défaut, l'étudiant-e apparaîtra comme « défaillant-e » (ABI) à l'ECUE.

Défaillant-es (DEF) : Les étudiant-es sont considéré-es comme « défaillant-es » si une matière n'a pas été présentée à la 1^{re} session. Leur note moyenne n'est pas calculée et leurs résultats ne sont pas proclamés. À la 2^e session, il est attribué la note de zéro à toutes les matières auxquelles l'étudiant-e ne s'est pas présenté-e.

Doyen : Ancien nom du directeur ou de la directrice de l'UFR (Unité de formation et de recherche), encore utilisé, par conservatisme, dans certaines facultés de droit et de sciences économiques. Cette personne est un-e enseignant-e de l'UFR (ou de la faculté, ainsi appelée pour les mêmes raisons) et est élu-e pour quatre ans par le Conseil qui administre l'UFR (faculté), avec possibilité d'un seul renouvellement de mandat. Le titulaire actuel est M. Yann Videau.

Éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (ECUE) : matières qui composent une unité d'enseignement (UE) et qui font l'objet d'une évaluation.

European Credit Transfer System (ECTS) : À l'instar des unités de compte monétaires, il s'agit d'un système d'unités de compte européennes qui permet l'équivalence des matières validées d'un pays à l'autre. Par extension, ce système de crédits est utilisé pour comptabiliser la pondération des matières. Un-e étudiant-e doit acquérir 30 ECTS pour valider un semestre et 60 ECTS pour une année. Les crédits d'une année peuvent être acquis au sein de plusieurs pays.

Erasmus : Programme international d'échanges (nommé d'après le philosophe humaniste Érasme) qui permet à l'étudiant-e de partir, dès la L2 (de préférence en L3 ou en M1), afin de suivre un semestre ou une année d'études dans une faculté de l'Union européenne liée par accord à la FSEG et de se voir valider ses ECTS comme s'il les avait acquis en France. Cette possibilité est soumise à l'accord de l'équipe enseignante qui signe un « contrat pédagogique ». Se renseigner au service des relations internationales de la FSEG. La possibilité d'échange est étendue à d'autres pays

non membres de l'Union européenne par le biais d'accords spécifiques (USA, Canada, Corée, Japon, Turquie, Suisse...). Une fois son projet arrêté, il convient d'en discuter avec le responsable des échanges internationaux.

Examens, contrôles : Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées pour chaque matière. Un examen est un contrôle écrit ou oral réalisé en dehors des heures de cours selon un calendrier affiché qui vaut convocation. Les examens sont organisés en sessions ; la 1^{re} session se divise en deux périodes (janvier et mai) la 2^e session, dite session de rattrapage, a lieu en juin. Les contrôles organisés dans le cadre du contrôle continu ne donnent pas lieu à convocation, mais sont aussi obligatoires que la présence aux séances de TD, même s'ils sont parfois organisés en dehors des heures de celles-ci.

Facultés, UFR, départements : Les noms d'UFR (Unité de formation et de recherche) et de « Faculté » sont synonymes. La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) a gardé le nom ancien de « Faculté » quand la loi et les autres établissements parlent d'UFR. L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) est organisée en différentes unités (Facultés ou Instituts) qui ont une certaine autonomie (budget, direction). La FSEG est l'une de ces unités. Elle est administrée par un Conseil d'élus (enseignant-es, étudiant-es, personnels administratifs, personnalités extérieures). Le Conseil élit un doyen (appelé aussi « Directeur de l'UFR »).

Les instances de la FSEG : L'UFR de Sciences économiques et de gestion est administrée par un Conseil d'UFR. Il est composé de 20 membres : 16 sont élus et 4 sont nommés (personnalités extérieures). Il se réunit au moins cinq fois par année universitaire, sur convocation du directeur de l'UFR et sous sa présidence. Le renouvellement des mandats intervient tous les quatre ans, sauf pour les représentants des usagers, dont le mandat est de deux ans.

FSEG : C'est l'acronyme de notre faculté (Faculté de Sciences économiques et de gestion). Elle accueille 2 700 étudiant-es grâce à ses 16 personnels administratifs, 45 enseignant-es-chercheur-ses universitaires et de nombreux-ses enseignant-es titulaires et vacataires. L'Université est également un lieu de recherche, et la FSEG abrite un laboratoire de recherche auquel participent les enseignant-es-chercheur-ses en sciences économiques : **ÉRUDITE** (Équipe de recherche sur l'utilisation des données intertemporelles en économie).

Jury : Le jury est composé des enseignant-es qui interviennent au cours de l'année. Un jury est organisé après les sessions d'examens. C'est lui, et lui seul, qui fixe les notes définitives. Toute information communiquée avant sa délibération est donc provisoire, une harmonisation pouvant intervenir au cours du jury. Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel. Ni les enseignant-es, ni le doyen, ni l'administration n'ont le pouvoir de modifier les notes arrêtées par le jury, hormis pour les erreurs dites matérielles (oubli d'une note, note tronquée, etc.). Pour autant, les étudiant-es, comme les enseignant-es et l'administration, ont des droits et des devoirs. La « charte des examens » et le « règlement du contrôle des connaissances » les précisent.

Licence : La licence se compose de six semestres de 30 ECTS chacun. Au terme des six semestres, l'étudiant-e ayant validé sa licence a acquis 180 ECTS, obtient son diplôme et peut poser sa candidature en master.

Maquettes de la formation : Organisation des enseignements aux semestres 1 et 2 (cf. page 6).

Master : Le master est un cycle d'études ouvert après la licence et correspond également au nom du diplôme délivré. Le cycle dure quatre semestres, soit deux ans (M1 et M2). Chaque semestre comporte 30 ECTS, soit 60 ECTS par année. Ainsi, un total de 300 ECTS est nécessaire pour se voir décerner le diplôme de master.

Note seuil : Il est indispensable d'obtenir au moins 7/20 dans les UE désignées comme fondamentales pour valider son année.

Options : matières obligatoires choisies librement par l'étudiant-e à partir d'une liste. Afin de garantir la cohérence des parcours, les enseignant-es peuvent conseiller le choix de certaines matières plutôt que d'autres.

Parcours : ensemble cohérent d'unités d'enseignement (UE). Les parcours sont particulièrement diversifiés en L3 et sont déterminés par le choix des matières dominantes.

Redoublement : Au terme des deux sessions d'examens, l'étudiant-e qui n'a pas validé sa première année peut redoubler. Une matière dans laquelle l'étudiant-e a obtenu la moyenne ne peut pas être repassé l'année suivante. Cette règle s'applique même si l'étudiant-e souhaite améliorer sa note. De même, une matière acquise par compensation au sein d'une UE validée n'est pas à repasser. En revanche, pour les matières repassées, seule la note la plus récente est

prise en compte. Ainsi, un·e étudiant·e ayant obtenu 9,9/20 dans une matière, puis 7/20 l'année suivante, conservera la note de 7/20.

Responsables : Chaque niveau de formation dispose de responsables pédagogiques et administratifs, sous l'autorité du doyen, Yann Videau, et de la responsable administrative de la FSEG, Mme Carine Rodrigues. La faculté est organisée autour d'une direction des études (licence et master). Toutes les informations sont disponibles sur la page « Direction & Services – Sciences économiques et gestion ». Pour la première année de la licence Économie et Gestion (L1), les co-responsables pédagogiques sont Mme Zakia Hidouche et M. Ronan Kerneur. Ils sont assistés, sur le plan administratif, par Mme Carine Rodrigues, responsable administrative, Mme Jessica Bourahla-Janvier, responsable de la scolarité, et Mme Julienne Aboula Essemneme, gestionnaire de la L1. Les niveaux L2 et L3 sont organisés selon le même principe.

Sélection : L'accès à certains parcours est sélectif à partir de la L2 et de la L3. Dans le cadre de la réforme de la licence, une phase d'orientation active de trois semaines est organisée en première année de licence Économie et Gestion. Elle permet aux étudiant·es de consolider les prérequis attendus pour la formation, tels qu'ils sont définis dans les attendus nationaux de la mention Économie et Gestion. À l'issue de cette phase, les étudiant·es sont orientés, en fonction de leurs vœux et de leurs résultats, vers le parcours général ou vers un parcours spécialisé.

Semestre, année : Un semestre est validé lorsque la moyenne pondérée, calculée selon les coefficients de la maquette, est égale ou supérieure à 10/20. Chaque année permet l'acquisition de 60 ECTS et l'ensemble des trois années de licence (quatre années pour le parcours aménagé) conduit à l'obtention de 180 ECTS, nécessaires à la délivrance du diplôme de licence. Ces 180 ECTS permettent de poser sa candidature à un master relevant du même domaine de formation. Ainsi, une licence Économie et Gestion obtenue à l'UPEC ou dans une autre université européenne (dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes) permet de poser sa candidature en première année du master de Sciences économiques de l'UPEC. En revanche, une licence de Droit, même validée avec 180 ECTS à l'UPEC, ne donne pas automatiquement accès au master de la FSEG.

Seconde session (rattrapage) : Une seconde session d'examens est organisée au mois de juin. Tous les étudiant·es n'ayant pas validé certaines matières peuvent y participer. Ils choisissent les matières qu'ils souhaitent repasser parmi celles qui n'ont pas été validées, que la validation ait été obtenue directement ou par compensation. La meilleure note obtenue entre la première et la seconde session est conservée.

UE : Une unité d'enseignement (UE) regroupe plusieurs enseignements, appelés éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (ECUE), sous une dénomination commune. Un semestre de licence est composé de plusieurs UE. Par exemple, au premier semestre de la L1 Économie et Gestion, la maquette comprend quatre UE.